

POUR QUE LA MONTAGNE RESTE BELLE

L'ACTION « QUE LA MONTAGNE EST BELLE » FAIT PEAU NEUVE

En décembre vous avez reçu les nouveaux documents, c'est l'occasion de penser à préparer votre action de sensibilisation à l'environnement et de nous en informer.

En 2004, la fédération a lancé les bases de cette action. Il fallait trouver la manière de sensibiliser des sportifs à la protection de la nature et de nos sites de pratique, à la conservation de notre patrimoine et faire connaître au grand public les orientations de la fédération.

Sensibiliser, apprendre, informer...

Il fut alors proposé un thème aux sportifs des clubs que randonneurs et grimpeurs, pour la plupart, pouvaient s'approprier et conjuguer, chacun selon son désir. Ainsi, après une année de « nettoyage » en 2005, la commission a proposé année après année divers thèmes : le patrimoine, l'eau, le rocher, le développement durable, les sentiers...

Puis pendant quelques années, « Que La Montagne est Belle » et la « Fête de la Montagne » se sont associées et notre action de sensibilisation à l'environnement est surtout devenue une opération « porte ouverte » multi activités.

Maintenant, la fédération vous propose de revenir à une action QLMB bien identifiée pour que notre montagne reste belle.

AU SOMMAIRE

DOSSIER : Pour que la montagne reste belle

- L'action QLMB fait peau neuve
- Quelques exemples d'actions
- Un label pour l'Estérel
- Regarde comme la montagne est belle
- Les éco-événements

BREVES

- Bilan climatique été 2017
- Brixen/ Bressanone : Ville des Alpes 2017
- Recommandations canyon

Votre club reste maître de choisir la date, un thème sensible. Invitez un professionnel, qu'il soit spécialiste de la faune, de la flore ou.... Réalisez une exposition, un diaporama... avec une sortie, escalade ou rando ou...

Aidez vous des « [recommandations](#) » de la fédération pour une pratique respectueuse du milieu. En cette saison hivernale, sachez observer et faire observer les traces d'animaux dans la neige ...

Vous pouvez réaliser votre action sur un week end, ou sur plusieurs week ends, sur une ou plusieurs saisons, en saison neige ou sans neige....

En un mot, sortez des sentiers battus, étonnez nous !

Michèle PONCET



QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS...

Sans vouloir lister tous les dossiers qui ont été transmis, nous allons présenter un petit éventail de ces actions lancées par les clubs ou les comités territoriaux.

Avec les premiers thèmes proposés, les actions sur le patrimoine architectural, les cabanes en pierres sèches ou la visite du patrimoine industriel devenu obsolète, les actions sur l'eau, la restauration des terrains de montagne, les roches, la forêt... sont des actions permettant conférences, visites, films documentaires ou expositions...

Les années suivantes, les thèmes sur le développement durable, la biodiversité, nature et refuges, les pratiques respectueuses de l'environnement permirent aux clubs de s'évader des cadres imposés. Les actions deviennent plus variées, comme par exemple des entretiens, des conférences avec un glaciologue sur le changement climatique, des randos à thèmes sur la géologie, des visites de mines, des rencontres avec les gardiens de refuges, avec des professionnels du pastoralisme, et des rallyes avec stands d'informations et quizz sur l'environnement ou simplement des randos avec les enfants pour les initier à la beauté de la montagne.

Certains clubs font régulièrement du nettoyage, de l'entretien ou de la rénovation de sentiers, sans le faire savoir. Ces actions doivent être appuyées par de l'information et de la communication de documents FFCAM, charte ou recommandations pour une pratique respectueuse du milieu. Ces clubs doivent signaler ces actions et les faire connaître avec le nouveau logo « Que la montagne est belle » (voir page 5).

Deux exemples vont être présentés : l'action du CAF Est-erel et celle du CAF Grenoble Oisans.

Michèle PONCET



Weekend en refuge / Croc'Montagne



Randonnée dans une ancienne vallée glaciaire / CD 68



Randonnée géologique / CAF Bassin clusien



Randonnée patrimoine / CD 66



Weekend pastoralisme / CAF Chambéry

UN LABEL POUR L'ESTEREL

« Que la montagne est belle ! » Mais pour valoriser un massif, le protéger, la démarche peut s'avérer longue et parfois pleine d'embûches !

Ainsi, le Club Alpin de l'Estérel, fondateur d'un collectif rassemblant de nombreuses associations de pratiquants et de professionnels d'activités de nature et d'usagers, se mobilise pour devenir partenaire des gestionnaires des espaces naturels, des communes et de l'ONF. L'objectif est d'être informé et d'être partie prenante dans l'élaboration, la promotion et le suivi de projets de protection et de mise en valeur de l'Estérel, menés par le SIPME, Syndicat Intercommunal de Protection du Massif de l'Estérel. Le SIPME s'est fixé la mission d'obtenir le label « Grand Site de France », opération qui s'étalera sur plusieurs années.



© Jean Jacques Bianchi

Quelques rappels sur le massif de l'Estérel :

C'est un massif montagneux volcanique de 32.000 hectares, à cheval sur le Var et les Alpes maritimes, de faible altitude avec des trésors de biodiversité animale et végétale, au cœur d'un espace spectaculaire surplombant la Méditerranée, à proximité immédiate des grandes agglomérations littorales de Fréjus, Saint Raphaël et Cannes.

C'est un site classé depuis 1996, mais aussi une réserve biologique (en forêt domaniale), un site Natura 2000 (le plus grand espace Natura 2000 de France et le premier qui soit mixte : terrestre et maritime), un parc naturel départemental géré par le Conservatoire du Littoral, et une forêt domaniale.

Le massif a vu exploser la fréquentation liée aux activités de nature, de sports de loisirs et d'usagers. Les quelques randonneurs, grimpeurs qui arpentaient ce joyau il y a 40 ans sont maintenant des centaines chaque jour.

Ce qui n'est pas sans poser de problèmes, surtout en l'absence de structure coordonnée de gestion du massif et de décision.

Le massif a été largement laissé à l'abandon par ses gestionnaires. Les orages et les pluies torrentielles caractéristiques de la Côte d'Azur puis les incendies ont ensuite fait leur œuvre.

En 2013, le SIPME lance un projet de « charte forestière » associant les différents acteurs du territoire, charte adoptée en 2015.

Déjà en juin 2013, le Club alpin de l'Estérel exposait ses souhaits et ses craintes dans une lettre adressée aux élus, avec l'appui du Président de la FFCAM, Georges Elzière.

En 2014-2015, une enquête Internet du CAF Estérel lancée vers tous les usagers du massif récoltait plus de 800 contributions de personnes qui exprimaient leur incompréhension devant l'état déplorable du massif, l'absence de toute mise en valeur et souhaitaient être informées des réalisations et réglementations futures.

Alors sous l'impulsion du CAF Estérel, un collectif et un site « [Estérel pour tous](#) » réunissaient plus de 30 associations et syndicats de professionnels d'activités de nature, respectueuses de l'environnement et des autres usagers. Leur objectif : instaurer un dialogue constructif avec le SIPME et l'ONF, afin d'être informés et de participer à l'avenir de la gestion du site.

Cela crée des tensions aussi : graver dans le marbre les règles d'usage génère évidemment des tensions entre des intérêts et objectifs contradictoires.

C'est aussi la volonté du CAF Estérel de parvenir à un compromis intelligent et tout l'enjeu des négociations dans les mois à venir.

C'est une action « Que la Montagne est Belle ».

Une action « environnementale » de protection de la montagne peut prendre différentes formes.

Ainsi, le CAF Estérel participe

- à l'élaboration du « schéma d'accueil » du public (accès, itinéraires, panneaux d'information...)
- à la transformation d'une maison forestière en centre d'accueil
- au nettoyage d'installations obsolètes et à la remise en état de sentiers...

Jean Jacques BIANCHI (CAF Esterel)

► [Pour en savoir plus](#)



© Jean Jacques Bianchi

« REGARDE COMME LA MONTAGNE EST BELLE!, ATTENDS, IL Y A DES GRENOUILLES »

Accompagner des jeunes dans des randonnées en montagne, leur montrer les paysages, les inciter à regarder, à admirer, à apprécier tout simplement: c'est les amener plus tard à protéger et à sauvegarder.

Ainsi cette action organisée par Odile LERME, une rencontre environnementale pour tous les adhérents des diverses activités du CAF Grenoble Oisans, avec des professionnels de la flore et de la faune, permettait au groupe du « minicaf » de se joindre aux autres...

Vous pouvez aller voir le compte rendu de la sortie en [suivant le lien](#). Quelques extraits :

« *Dimanche, Yves nous a préparé et emmené dans une sortie géniale.*

Au programme de ce dimanche : multi rando de plein de groupes différents avec rendez-vous au Lac Fourchu pour un grand pique-nique en commun. J'ai vu au moins 5 groupes différents : enfants, vtt, slowcaf, randos...

A l'arrivée, trouver une place n'est pas chose aisée. Mettre de la crème à chaque enfant qui court partout non plus. Bref, nous nous mettons en marche. On a 9 enfants, et environ ... 9 adultes. Au mini caf, les grands cherchant des randos tranquilles (au niveau du rythme), mais pas tranquille (au niveau du bruit) sont toujours les bienvenus pour aider les parents à profiter aussi!



© Claire Guilmain

Le lac c'est à droite puis tout droit, donc on prend à gauche. Car « ça monte moins. » Dès le début de la balade, un autre lac, des fleurs qui se mangent, et des grenouilles !

Vers 10h30-11h. L'heure du pique-nique arrive bien avant le Lac Fourchu : tant pis pour les autres, c'est déjà bien assez beau comme ça!



On croise le slow caf, qui a fait demi-tour devant une belle cascade. C'est que l'heure tourne. Au passage, elle est de plus en plus belle cette balade... et il y a de plus en plus de grenouilles!

On découvre un lac, mais il paraît que ce n'est pas le bon! Alors on tente de se perdre, mais Yves ne nous laisse pas faire! On croise un reste de neige: ça suffit à se jeter quelques boules rafraîchissantes.

On arrive enfin au Lac Fourchu, sans croiser d'autres groupes, et même plus tellement de randonneurs... on n'avait pas rendez-vous? personne d'autre pour le goûter!... Ca fait longtemps qu'on a chaud, ça paraît idéal pour se baigner...

Puis c'est l'heure du goûter, pour ceux qui retrouvent leurs chasseurs de grenouilles fugueurs, puis l'heure de la descente.

Encore quelques grenouilles, et tout le monde arrive en bas après une bien belle et bien longue balade!

Enfin tout le monde est bien rentré. »

Yves de MALMAZET (CAF Grenoble Oisans)

Extrait de la Charte Montagne

« Dans toutes les disciplines, la discrétion est la règle ainsi que le respect des habitants, de leurs usages et coutumes, de leurs biens et propriétés, de leurs réglementations.

Une pratique -quelle qu'elle soit- sera interrompue si elle doit perturber la vie locale ou l'équilibre du milieu naturel. » (page 27)



LES ECO-ÉVÉNEMENTS ET LEURS LABELS

Comme le reste du monde sportif et de la montagne, la FFCAM se préoccupe de l'impact de ses activités sur son environnement.

Les événements sportifs en montagne qu'elle organise ne doivent pas faire exception.

Les Labels

Des labels pour promouvoir les éco-manifestations sportives existent :

- au niveau national et régional, le label « Développement Durable, le Sport s'engage » est porté par le Comité National Olympique et Sportif Français ▼
- dans différents départements, ce sont les DDCS qui mettent en place un label spécifique ► : par exemple en Rhône



-Alpes, sous l'appellation "Manifestations sportives de nature et développement durable".

Ces labels proposent en général une charte et un cahier des charges qu'il faut respecter,

dans toutes les dimensions de l'événement et du développement durable.

Ainsi, pour Rhône-Alpes, il s'agit de se préoccuper de :

- la protection des milieux
- la consommation et la production responsable
- la communication responsable et la sensibilisation
- la lutte contre les changements climatiques
- la cohésion sociale et la solidarité

Une grille d'actions proposées est fournie et permet d'accompagner les organisateurs dans leurs choix lors de la préparation de l'événement. Comme pour la plupart des labels, une évaluation est demandée, dans le cas présent sous forme d'auto-évaluation.

L'intérêt des labels

Bien sûr, le premier intérêt des labels d'éco-événements est de faire la promotion du sérieux de la manifestation en matière de prise en compte du développement durable.

C'est donc un attrait supplémentaire pour des participants qui sont déjà partisans de ce type de démarche.

D'autre part, ils peuvent contribuer à sensibiliser les participants à la nécessité de se préoccuper de leurs impacts durant la manifestation.

Cependant, le cahier des charges peut repousser les organisateurs en raison de la charge de travail supplémentaire que cela pourrait impliquer de leur part ; néanmoins, il faut plutôt le voir comme une feuille de route à suivre



Poubelles FFCAM mises en place pour les événements cascade de glace © Nils Guillotin

pour nous aider à l'organisation de l'événement plutôt que comme une contrainte supplémentaire.

Sans aucun doute, les labels demanderaient à être simplifiés et adaptés aux particularités des manifestations en milieu montagne.

Liens vers textes de référence et labels...

« [L'Agenda 21 du sport français](#) » et la « [Charte Sport pour le Développement Durable](#) » portés par le Comité National Olympique et sportif Français.

[Guide de l'organisateur de manifestation multisport de nature](#) - Pole ressources National Sports de Nature
[Guide de l'éco manifestation sportive en Rhône Alpes](#)
[Grille des actions à réaliser pour l'obtention du label en Rhône Alpes](#)

Vincent MARTIN

QLMB MODE D'EMPLOI

N'oubliez pas la communication sur votre action, si importante, sur vos sites, dans les médias locaux, et faites-nous part de vos actions, même et surtout si elles ne vous demandent pas de budget. Pensez à utiliser le nouveau logo « Que la montagne est belle ».

La commission est toujours prête à aider les actions pertinentes qui ont besoin d'aide financière. Il faut renvoyer le contrat d'objectif, avec un descriptif de votre action, et les premiers documents de communication. L'aide vous sera versée lorsque l'action sera réalisée et que vous aurez adressé à la commission tous les justificatifs.

Date limite de réception des projets pour cette année : 30 avril 2018.

Contact: u.ohlhauser@ffcam.fr

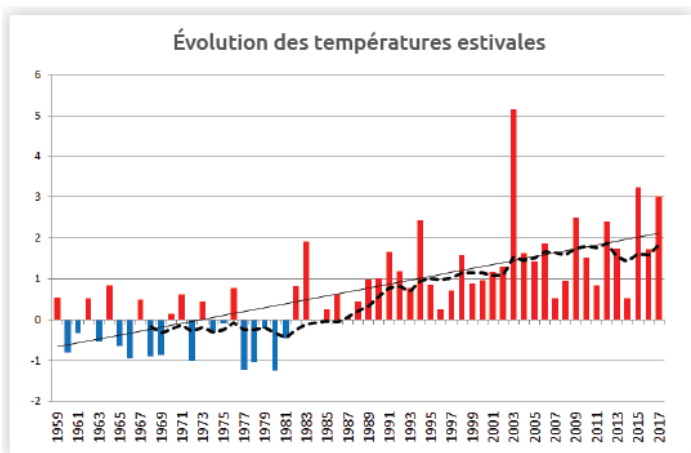


BREVES

BILAN CLIMATIQUE DE L'ÉTÉ 2017...

L'observatoire savoyard du changement climatique dans les Alpes du Nord ([MDP73](#)) a publié son [bilan estival](#).

L'été 2017 est le 3ème plus chaud depuis 1959, à quasi-égalité avec celui de 2015. L'écart de température atteint +3°C par rapport à la moyenne 1961-1990 (climat passé récent) et +1.85°C par rapport à la moyenne actuelle 1981-2010. Le mois de juin a été caniculaire, rappelant l'été 2003.



Écarts des températures moyennes estivales (en °C, de juin à août) de 1959 à 2017 par rapport à la normale 1961-1990 dans les Alpes du Nord (Source : Météo-France)

En tendance linéaire depuis 1959, le réchauffement des étés atteint à présent 2,8°C, à comparer au réchauffement moyen de l'hémisphère nord sur la même période : 1,1°C (source : Climatic Research Unit). C'est une illustration de l'intensité particulière du réchauffement dans les Alpes.

Rappelons que l'objectif mondial fixé par l'accord de Paris de limiter la hausse moyenne des températures à +2°C se mesure, lui, par rapport aux niveaux de l'ère pré-industrielle...

En revanche les précipitations de l'été en Savoie se situent légèrement au-dessus de la moyenne. Elles ont permis de réduire l'important assèchement des sols observé depuis octobre 2016. Mais le niveau des nappes, rivières et sources reste très déficitaire fin septembre 2017.

Marie-Laure TANON

RECOMMANDATIONS CANYON



Après l'escalade, les sports de neige, le vélo de montagne, nous poursuivons l'édition de nos recommandations pour une pratique responsable des activités. Le dernier-né, issu de la collaboration entre la Commission fédérale de Descente de canyon et de la CFPM, vient de paraître.

Vous pouvez [télécharger](#) les dépliants sur le site FFCAM.

N'oublions jamais que nous sommes visiteurs dans les territoires de nos hôtes qui étaient là bien avant nous !

BRIXEN / BRESSANONE ÉLUE VILLE DES ALPES 2018

Cette ville de 22.000 habitants est l'un des principaux centres urbains du Tyrol du sud / haut Adige (Italie).

Un jury international constitué dans le cadre de la Convention alpine délivre chaque année cette récompense à une ville qui met en œuvre concrètement les engagements de la convention, en conciliant les trois aspects écologique, social et économique du développement durable au sens de la Convention alpine. Seize villes ont été récompensées depuis la création du prix.

Au cœur d'un territoire où sont parlées trois langues, le développement touristique est fondé sur une symbiose ville / montagne. Différentes zones protégées ont été définies dans et autour de la ville, qui abrite également plusieurs sites archéologiques majeurs. La ville joue depuis plusieurs années la carte des énergies renouvelables et est active dans le réseau Alliance pour le climat. Elle a mis en place un parlement des jeunes.

En rejoignant le réseau des villes des Alpes de l'année, Brixen/ Bressanone entend poursuivre sa démarche en tirant parti des meilleures expériences des autres villes.

Marie-Laure TANON



PUBLICATION :

Fédération française des clubs alpins et de montagne
24 avenue de Laumière 75019 Paris
<http://www.ffcam.fr>

Directeur délégué de la publication : Marie-Laure Tanon

Ont collaboré à ce numéro : Jean-Jacques Bianchi, Yves de Malmazet, Vincent Martin, Michèle Poncet, Marie-Laure Tanon.